 <p>CHS DE LA SAVOIE Service DS</p>	<p>VACANCE DE POSTE EN INTERNE ET EN EXTERNE</p> <p>DIFFUSE LE 31 MARS 2026 DELAI AVANT LE 30 JUIN 2026</p>	<p>Pôle de pédopsychiatrie 3 IS et DPA.</p> <p>3ème IS CMP/CATTP Challes Les Eaux.</p>
---	--	---

Grade : IPA Mention Psychiatrie et Santé Mentale

Temps de travail : 100% (80% Service / 20% Missions transversales)

Service d'affectation : CMP/CATTP de Challes Les Eaux
Pédopsychiatrie – 3è Intersecteur

Horaires : du Lundi au vendredi de 9h à 17h.

Poste à pourvoir dès que possible

Contexte et objectifs du poste

Le domaine d'intervention de l'IPA avec la mention psychiatrie et santé mentale est inscrit dans la réglementation en vigueur.

L'IPA favorise la coordination et la planification du parcours de soins des enfants avec une problématique de santé mentale.

La prévalence croissante du TDAH chez les enfants et adolescents souligne la nécessité de repenser les parcours de soins, en particulier dans le contexte actuel de baisse importante de la démographie médicale. L'intégration d'un IPA au sein du 3ème intersecteur peut répondre à ces besoins en apportant des compétences et un champ d'actions complémentaires, en soutenant la continuité des soins.

Liens hiérarchiques :

L'IPA évolue sous la hiérarchie du

- Directeur de l'établissement
- Directeur des Soins
- Cadre supérieur de santé.

Liens fonctionnels :

Médecin intervenant dans le cadre d'intervention de l'IPA

Equipe médicale.

Cadre de santé

Equipe pluriprofessionnelle

Missions et Objectifs spécifiques

1. Optimisation des parcours de soins :

- Primo-consultation avec ou sans adressage médical.

- Renouvellement et adaptation des prescriptions médicales, conformément au décret régissant la profession IPA, suivant la liste des médicaments autorisés,
- La coordination du parcours de soins du patient assuré par l'IPA aura pour objectif de réduire les délais d'attente pour une consultation médicale.
- Travail partenarial et en réseau : Renforcement de la coordination entre les professionnels intervenants auprès de l'enfant, notamment avec les enseignants.
- Co-construction du projet de soins personnalisé (PSP) pour chaque enfant en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et participation à son organisation.

2. Amélioration de la qualité de vie des enfants et de leur famille :

- Conception, mise en place et évaluation d'actions de prévention et de Psychoéducation :
 - Soutien au développement des compétences parentales pour mieux gérer les comportements à domicile.
 - Aider les enfants à comprendre leurs troubles et développer des stratégies d'adaptation.
- Renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi des enfants.

3. Renforcement de l'efficacité des traitements :

- L'IPA s'engage dans la construction d'un lien d'accompagnement thérapeutique avec le patient :
 - Suivi régulier de l'efficacité des traitements médicamenteux et non médicamenteux.
 - Adaptation des traitements selon l'évolution clinique.
- Promotion d'une approche multimodale combinant pharmacothérapie (en lien avec le suivi somatique du patient), psychothérapie et psychoéducation.

Rôle et compétences de l'IPA

1. Évaluation approfondie :

- Réalisation d'entretiens semi-structurés avec l'enfant et ses parents pour une évaluation complète des symptômes, des comorbidités et du fonctionnement quotidien.
- Utilisation d'outils standardisés (échelles, questionnaires) pour objectiver les difficultés.

2. Co-construction des projets de soins personnalisés :

- Définition d'objectifs thérapeutiques réalistes et mesurables en collaboration avec l'enfant et sa famille.
- Mise en place de programmes d'entraînement aux habiletés sociales, de thérapie cognitivo-comportementale et de relaxation.
- Prescription de stratégies d'adaptation pour l'école et les activités périscolaires.

3. Coordination des soins et éducation thérapeutique :

- Animation/Co-animation de réunions de synthèse régulières avec l'équipe pluridisciplinaire pour assurer une prise en charge cohérente.
- Animation d'ateliers d'éducation thérapeutique pour les parents et les enfants afin de favoriser leur autonomie et leur implication dans le traitement.

- Développement de ressources pédagogiques (brochures, vidéos) pour faciliter la compréhension du TDAH et les échanges avec les professionnels de santé.

Modalités de mise en œuvre

1. Recrutement et formation :

- Sélection d'un IPA expérimenté en pédopsychiatrie avec une formation sur le TDAH, serait un plus.
- Mise en place d'un plan de formation continue pour maintenir à jour et actualiser les connaissances de l'IPA sur les dernières avancées scientifiques.

2. Organisation du travail :

- Intégration de l'IPA dans l'équipe pluridisciplinaire existante : participation aux réunions cliniques, aux synthèses et aux rencontres avec les partenaires, suivant l'organisation du service.
- Chaque consultation IPA fera l'objet d'une transmission dans le DPI contexte, de transmissions orales et/ou d'un courrier au médecin référent du patient.
- Définition claire des rôles et responsabilités de chacun.

3. Évaluation et amélioration continue :

- Suivi de la satisfaction des patients et des familles.
- Activité du dispositif.

Perspectives

L'intégration d'un IPA au sein du 3ème intersecteur représente une opportunité pour améliorer la prise en charge des enfants atteints de TDAH dans le cadre d'une coordination médico-sociale fluide et efficiente et le développement de projets innovants.

Exemples d'activités spécifiques de l'IPA :

- Groupes de soutien pour les parents : espace d'échange et partage d'expériences entre parents d'enfants TDAH (Psychoéducation).
- Ateliers de relaxation pour les enfants : enseigner des techniques de respiration de visualisation pour la gestion du stress et de l'anxiété.
- Programmes de coaching scolaire : accompagnement des enfants dans leurs apprentissages et développement de leurs stratégies d'organisation.
- Collaborations avec les écoles : réunions avec les enseignants pour des aménagements pédagogiques (Réseau partenarial).

Missions transversales :

- Mettre en œuvre des actions d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles
- Participer à des missions d'enseignement et de formation
- Mener des travaux de recherche et une veille documentaire
- Développer un réseau de communication (séminaires, articles, SISM)
- Prendre part au groupe recherche paramédicale : membre de droit et force de proposition

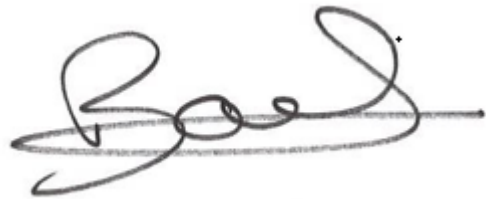
- Transmettre aux équipes soignantes les activités réalisées afin de développer la réflexion et le positionnement éthique.

Modalités

Candidatures à envoyer avant le : 30 juin 2026

Renseignements : auprès du Dr SCHIEX Sabine, Médecin chef de pôle au 04.79.60.52.28 ou Mme NEBRIGIC Elisabeth, Cadre supérieur de santé au 04.79.60.31.52.

LA DIRECTRICE DES SOINS ET DE LA QUALITE
GESTION DES RISQUES



Mme Géraldine BOUCHER